

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 27 juin 2013

Année scolaire : 2012-2013

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 14 juin 2013

1ère convocation (oui/non) : oui

2ème convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Lionel BERTHET

Secrétaire de séance : Mme Marielle COCHARD

Quorum (13 ou 16) : 16

Nombre de présents : 20 à l'ouverture de la séance

Ordre du jour

1. Domaine de l'action éducatrice

- 1.1. Bilan du programme d'actions 2012-2013
- 1.2. Mise en place d'un dispositif pédagogique
- 1.3. Organisation de l'épreuve Histoire des Arts session 2014

2. Fonctionnement de l'établissement

- 2.1. Séjour 6ème EGPA
- 2.2. Tarif de prêt des locaux
- 2.3. Répartition des crédits pédagogiques

3. Fonctionnement matériel et financier de l'établissement

- 3.1. DBM

4. Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 27 juin 2013

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BERTHET Lionel	P						
	Principale adjointe	COCHARD Marielle	P						
	Gestionnaire	TIREBOIS Daniel	P						
	C.P.E.	BELCH-ESQUINA Simon			E				
	Directrice adjointe de la SEGPA	SOUSTRE Michèle	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	PINEAU Patrice			E				
	Groupement de communes	GORRY-BARDOT Christine	P						
	Commune siège	MARQUOIS Annie			E				
	Commune siège	SUAREZ Laura			E				
PERSONNALITE QUALIFIEE		FUZEAU Bruno			E				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MORILLON Nathalie	P						
		LARDEAUX Isabelle	P						
		GAUTIER Alexia	P						
		BOURDET David	P						
		GAINANT Aurélien	P						
		GENTY Frédérique			E	JUBLIN Diane	P		
		DUCLOS Nathalie	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	CHALOPIN Marie-Line	P						
		VENDE Alexandra	P						
		MONROUZEAU Magalie			E				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	PLANTON Noëllie			E				
		JOUANNET Patrick			E				
		PENEAUD Corinne	P						
		RODRIGUEZ Romuald	P						
		METAIS Laurence	P						
		HARENG Michel	P						
		MILLASSEAU Jean-François	P						
	Elèves	GOURDINEAU Quentin	P						
		BROCHARD Lucile	P						
		BOURDAIS Dylan	P						

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

20 personnes sont présentes en début de séance.

Modification ordre du jour : point 3.1 retiré (pas de DBM), point 4 : une question diverse sur les ajustements des conditions de rentrée

Aucune remarque sur le PV du CA précédent.

1. Domaine de l'action éducatrice

1.1. Bilan du programme d'actions 2012-2013

Présentation du bilan du programme d'actions (document joint). Une question de M. Hareng concernant la concertation qui est évoquée comme un frein. Cela a été mentionné car aucun créneau n'était officiellement posé dans les EDT cette année, et qu'il n'est pas toujours simple de se réunir quand le nombre de collègues concernés par une action est important. Pour l'an prochain, des créneaux ont été prévus ainsi que des enveloppes sur la DGH2 pour remédier à cette difficulté, les temps d'échanges étant incontournables, en complément des messages électroniques.

Vote : Pour 20 - Contre 0 - Abstention 0

1.2. Mise en place d'un dispositif pédagogique

Une information est faite aux familles sur la mise en place l'an prochain d'un accompagnement des élèves décrocheurs et/ou en grandes difficultés dans les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. La réflexion a été amorcée lors de l'élaboration du projet d'établissement : volonté d'accueillir et d'encadrer ces quelques jeunes ciblés. Aussi, à titre d'expérimentation, un « suivi des parcours singuliers » (SPS) a été prévu lors de l'élaboration de la DHG, dans lequel seront impliqués 4 PLC et 4PLP, et bien sûr la COP. A raison de 6h par semaine pour les PLC et de 3 ou 4h par semaine pour les PLP, ce dispositif essaiera de consolider les apprentissages fondamentaux, ouvrir l'élève sur son projet d'orientation et l'accompagner dans la construction de son parcours, suivre les élèves bénéficiant de prise en charge sur des dispositifs extérieurs (DRT par exemple).

Cette innovation nécessitera une évaluation en fin d'année.

Arrivée de Dylan Bourdais et de M. Rodriguez à 18h15. Les membres sont au nombre de 22.

Les parents demandent quelques précisions :

Ce dispositif concernera des élèves de l'enseignement général car ceux d'EGPA bénéficient déjà d'une prise en charge individualisée. Il sera souple dans l'entrée ou la sortie d'élèves tout au long de l'année, en fonction des évolutions de chacun. De plus, cela ne sera fait qu'en accord avec les familles. Pour les élèves de 6^{ème}/5^{ème}, il a été envisagé un accompagnement personnalisé dans plusieurs disciplines sur des créneaux où des groupes de compétences pourront être élaborés qui permettront une prise en charge de la totalité des élèves.

Le collège a fait le choix de ne pas attendre l'horizon 2015, qui est évoqué pour une rénovation du collège, afin d'expérimenter dès septembre des accompagnements, tentant ainsi de répondre à l'évolution du public accueilli et aux problématiques rencontrées.

Vote : Pour 22 - Contre 0 - Abstention 0

1.3. Organisation de l'épreuve Histoire des Arts session 2014

Suite aux directives de novembre 2011, les membres du CA doivent voter l'organisation retenue pour la mise en place de l'épreuve d'Histoire des Arts de la session suivante, à savoir 2014.

Les retours étant positifs quant au fonctionnement actuel, il a été décidé la reconduction sur la base du calendrier suivant :

- 1^{er} trimestre : définition des sujets abordés
- Janvier : information aux familles pour le choix des sujets et les dates arrêtées pour l'examen
- 2^{ème} trimestre : traitement plus spécifique des notions dans les différentes disciplines impliquées
- Avril/mai : épreuve orale, programmée sur des demi-journées banalisées

Monsieur Berthet rappelle que les notes ne sont pas communiquées aux familles car elles font partie de l'examen du DNB. Un relevé de notes global est transmis en septembre.

Vote : Pour 22 - Contre 0 - Abstention 0

2. Fonctionnement de l'établissement

2.1. Séjour 6ème EGPA

Un voyage pédagogique sera organisé les 17 et 18 octobre 2013 pour les classes de 6^{ème} EGPA, soit 32 élèves. Ce projet, ayant l'objectif de réunir et souder la cohorte, se déroulera autour de la vallée du Thouet, avec un hébergement d'une nuitée au Châtelier. C'est un projet pluridisciplinaire engageant les mathématiques, sciences, EPS, français. Il bénéficiera d'interventions d'animateurs du CIGT ainsi que d'animateurs pour des activités équestres.

La participation des familles est fixée à 30€ par élève, pour un budget prévisionnel total de 1534€.

Vote : Pour 22 - Contre 0 - Abstention 0

2.2. Tarif de prêt des locaux

Un premier vote de tarif pour la location de locaux (la salle polyvalente plus particulièrement) avait été soumis au CA dès le mois de septembre, à savoir 80€ la location, incluant la consommation des fluides.

Des demandes de location ayant également lieu sur la période sans chauffage, un second tarif de 50€ est proposé pour ces périodes.

Vote : Pour 22 - Contre 0 - Abstention 0

2.3. Répartition des crédits pédagogiques

La dotation reçue au titre des crédits pédagogiques 2013 est de 8308€.

La proposition de répartition qui est faite est la suivante :

- carnets de correspondance : 800€
- manuels scolaires : 4283.52€
- droits reprographiques : 924.48€
- projets pédagogiques : 2300€

Concernant les manuels scolaires, 3 collections vont être renouvelées pour la rentrée (mathématiques 3^{ème}, espagnol 4^{ème} et anglais 4^{ème}).

Vote : Pour 22 - Contre 0 - Abstention 0

Monsieur Tirebois souhaitait transmettre une information, suite à un audit réalisé le 25 juin, à la demande du Conseil Général, concernant l'ensemble de l'équipement informatique de l'établissement. Les éléments demandés lors de cet audit, en terme d'investissement financier aussi bien de la collectivité que sur les fonds propres de l'établissement, révèlent que sur 4 années, la contribution du CG a été de 68000€, et celle du collège de 71000€. Le collège a donc largement suivi les investissements du CG.

On peut espérer que cet audit permettra la mise en place d'un nouveau plan d'investissement par la collectivité. Le collège essaiera de suivre mais il sera difficile de réaliser à nouveau de tels investissements suite à l'écrêtement des fonds de réserves réalisé en juillet 2012, qui n'incite plus à thésauriser pour des projets pluridisciplinaires.

3. Fonctionnement matériel et financier de l'établissement

Aucun point à l'ordre du jour

4. Questions diverses

Monsieur Berthet informe les membres du CA de quelques évolutions sur les conditions de rentrée :

- 2 modifications ont été nécessaires en ce qui concerne les options :

En 4^{ème} : forte demande des familles pour la LV2 allemand, donc un groupe de plus (+3 HP), et un groupe de moins en espagnol (-3 HSA)

En 5^{ème} : nombreuses demandes pour l'option latin d'où la mise en place d'un second groupe mais sur l'enveloppe horaire du latin, à savoir que tous les groupes seront à 2h hebdomadaires.

- En 6^{ème}, les effectifs sont en baisse par rapport aux prévisions (88 élèves à ce jour + 32 en EGPA).

On constate une forte baisse de demande d'inscription en section bilangue anglais/allemand. Cette section est maintenue pour la rentrée 2013 mais la situation est critique.

- En ce qui concerne les personnels : perte de 0.5 ETP sur la dotation en Assedu. Une réorganisation du service vie scolaire va être nécessaire. Il y aura 3 contrats à 100%, 4 contrats à 75% et un

contrat à 50%. On perdra en souplesse d'organisation, et en éventuelles possibilités de remplacements à l'interne.

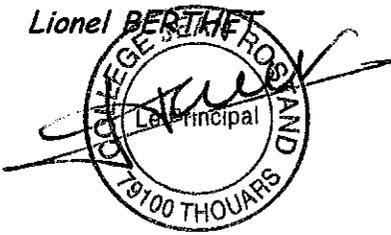
Les représentants des personnels sont fortement inquiets de cette mesure, et des conséquences notamment sur la gestion de la pause méridienne avec la quasi-totalité des élèves demi-pensionnaires. Ils font lecture d'une motion (jointe au PV), déposée par l'ensemble des représentants.

Un parent évoque la création de 10000 CAE. L'équipe de direction répond qu'elle n'a aucune information à ce sujet.

Séance levée à 19h30

Le président de séance

Lionel BERTHELET



Le secrétaire de séance

Marielle COCHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Cochard", written below the printed name.

**MOTION PRESENTÉE AU CA DU COLLEGE JEAN ROSTAND
LE 27.06.2013**

par les personnels enseignants et de Vie scolaire SNES-FSU et sympathisants, et soutenue par les représentants des agents, ceux des parents de la FCPE, ceux des élèves et ceux des élus au Conseil général et à la Communauté de Communes.

Dans une période où la jeunesse devait être, semble-t-il, une priorité de la Nation, nous devons malgré tout dénoncer encore une fois une décision incompréhensible qui empêche les établissements scolaires du second degré de préparer sereinement la rentrée scolaire.

Nous déplorons le fait qu'environ 2 000 postes d'assistants d'éducation (AED) soient supprimés sur l'ensemble du territoire, soit l'équivalent du nombre de postes que le ministère a créé à la rentrée 2012. Cela signifie que l'encadrement des élèves dans les établissements sera dégradé alors même que le nombre d'élèves à accueillir dans le second degré est en forte hausse (plus 35 000 élèves à la rentrée 2013). La décision de supprimer ces 2 000 postes d'AED à la rentrée prochaine est inacceptable.

Pour notre académie, le solde s'élèverait à une diminution de 63 postes (temps pleins).

Pour notre collège, la suppression d'un demi-poste d'AED ne peut que conduire à des difficultés toujours plus grandes pour répondre aux exigences d'un public reconnu comme fragile (dont une EGPA de huit classes et une classe ULIS), à l'épuisement des personnels de Vie scolaire, avec une charge de travail toujours plus lourde, et à une fragilisation de l'environnement scolaire des élèves et de toutes les catégories de personnels de l'établissement.

Nous rappelons qu'une immense majorité de nos élèves passent au collège la journée complète, de 8h à 17h30, parce qu'ils sont demi-pensionnaires et dépendants des transports scolaires. Leurs journées sont donc très longues et le temps passé sous la surveillance de la Vie scolaire est important, au self, en salle d'étude, dans la cour ou au Foyer Socio-éducatif.

Nous avons déjà constaté qu'il n'est pas toujours possible d'encadrer les élèves dans des salles d'étude pour les faire travailler par manque de personnel.

Nous savons déjà que la gestion du Foyer, véritable espace convivial pour nos élèves, sera plus compliquée parce qu'il est désormais impossible d'y affecter un AED sur son temps de travail comme c'était le cas jusqu'au début de cette année.

Nous rappelons que la configuration et la taille du collège en font un espace difficile à surveiller (entrées, cour, toilettes, espaces verts, bâtiments de cours, ateliers ...) par un nombre toujours moindre de personnels de Vie scolaire.

Nous constatons que de telles suppressions sont en totale contradiction avec les engagements pris et renouvelés par le Président de la République et le ministre de l'Éducation nationale d'augmenter le nombre d'enseignants et de personnels d'éducation durant le quinquennat.

Le fait que dans le même temps le Ministre annonce la création de 10 000 emplois aidés dans le secondaire, en plus des 60 000 postes annoncés, rend la décision de supprimer des postes d'AED incohérente.

Nous exigeons du ministre :

- que le potentiel d'Assistants d'Éducation soit maintenu dans notre collège et ailleurs, au regard des créations d'emplois aidés annoncés
- que la situation soit très rapidement clarifiée pour que nos établissements puissent préparer la rentrée dans les meilleures conditions.